



CANADA

**C  
o  
m  
m  
u  
n  
i  
q  
u  
é**

CONFÉRENCE DE WASHINGTON SUR L'ÉNERGIE  
11 AU 13 FÉVRIER 1974

TEXTE DES DÉCLARATIONS DU SECRÉTAIRE D'ÉTAT  
AUX AFFAIRES EXTÉRIEURES, M. MITCHELL SHARP, ET  
DU MINISTRE DES FINANCES, M. JOHN TURNER, ET  
TEXTE DU COMMUNIQUÉ FINAL

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS  
MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Déclaration de M. Mitchell Sharp, secrétaire d'Etat aux  
Affaires extérieures, à la Conférence de Washington sur l'énergie  
le 11 février 1974

---

L'économie mondiale est exposée de temps à autre à des tensions ou à des ruptures d'une telle gravité que les moyens d'existence de centaines de millions de personnes se trouvent compromis. Nous reconnaissons tous que nous faisons face à une heure sombre et qu'aucun d'entre nous, même parmi les plus fortunés, n'échappera au désastre si la réaction générale est insuffisante par rapport à l'ampleur de la crise. Le Canada est donc heureux de l'occasion qui lui est offerte d'être ici aujourd'hui, et de l'initiative que les Etats-Unis ont prise de convoquer cette conférence.

Nous avons à traiter un ensemble complexe de problèmes interdépendants pour lesquels n'existe aucune solution évidente. Les événements politiques en corrélation au Moyen-Orient, le désir des producteurs de pétrole de tirer le maximum de profits de ressources limitées, le coup brutal porté à la balance des paiements des pays à la suite de la hausse des prix du pétrole, l'aggravation causée à une inflation mondiale déjà sérieuse, la tension affective des rapports entre les pays industrialisés et les pays sous-développés, le rôle essentiel joué par les importations de pétrole dans les économies de ces divers pays, voilà les éléments qui, ensemble, ont contribué à produire une situation d'une difficulté écrasante.

A certains égards, le Canada semble être dans une situation enviable. Nous exportons à peu près autant de pétrole que nous en importons. L'augmentation des prix mondiaux du pétrole n'a donc pas causé une détérioration de notre balance des paiements; elle n'a pas provoqué une diminution des ressources économiques mondiales qui sont à la disposition du Canada. Elle ne nous a pas non plus profité. Par ailleurs, la division géographique du marché canadien intérieur des produits du pétrole a provoqué des difficultés économiques dans les régions du Canada, précisément, qui peuvent le moins subir des contrecoups de ce genre. De fait, la hausse des prix a fait naître au Canada, entre les producteurs de pétrole et les consommateurs, des problèmes identiques à ceux qui brouillent les relations sur la scène internationale.

Comme je viens de le dire, le Canada est à la fois un exportateur et un importateur de pétrole, et il est actuellement un exportateur de gaz naturel. A l'échelle mondiale ou du point de vue des besoins totaux de notre principal marché d'exportation, le volume de nos exportations de ces produits est relativement modeste. Les réserves conventionnelles connues de pétrole et de gaz dans l'Ouest du Canada vont nécessairement baisser et, à moins qu'on ne découvre de nouveaux gisements, les exportations vont elles aussi diminuer, car on aura besoin des réserves restantes, relativement faibles, pour répondre aux besoins nationaux. Certaines découvertes d'un caractère prometteur ont été faites dans l'Arctique canadien et au large de notre côte est, mais elles ne sont pas encore suffisantes pour justifier la mise en production.

Quant aux sables pétrolifères de l'Alberta, les évaluations des ressources en place représentent certes une quantité importante, qui rivalise avec les ressources du Moyen-Orient. Il reste cependant à résoudre un certain nombre de problèmes technologiques avant que la production de la plus grande partie de ces ressources ne devienne économiquement possible. Il y a aussi divers facteurs dont les autorités auraient à tenir compte au Canada avant de décider si l'on doit entreprendre une exploitation massive du genre proposé par certains milieux; ces éléments sont le dérangement du milieu naturel, la disponibilité de la main-d'oeuvre et de l'outillage, et les effets, pour l'ensemble de l'économie canadienne, de l'investissement énorme que demanderait la production de grandes quantités de pétrole. Il est peu probable en tout cas qu'un volume important de pétrole destiné à l'exportation puisse venir de cette source avant assez longtemps. Nous avons la preuve, toutefois, qu'en exploitant les sables bitumineux, nous pourrions à tout le moins réduire ce qui aurait autrement constitué une demande plus élevée, au Canada, à l'égard du pétrole importé, laissant ainsi une plus grande quantité de pétrole étranger aux autres importateurs.

Bien que le Canada ne soit peut-être pas aussi vulnérable que la plupart des pays représentés à cette conférence devant les conséquences directes de la crise énergétique, en tant que grande nation commerçante et membre soucieux de ses engagements au sein de la communauté mondiale, nous sommes directement et immédiatement touchés par les effets mondiaux des changements des prix du pétrole.

L'analyse qui a été faite par l'OCDE, le FMI et d'autres et que les ministres des Finances ont examinée à Rome fait ressortir l'existence de problèmes en ce qui concerne les pratiques générales du commerce, les affaires financières et monétaires, les ressources mises à la disposition des pays en voie de développement, le cadre futur des échanges mondiaux de pétrole, et l'exploitation des nouvelles sources d'énergie. Dans tous ces domaines se pose la nécessité d'élargir le dialogue et de l'étendre à d'autres pays que ceux qui sont représentés ici.

Il ne sera pas possible pour les pays importateurs de pétrole de contrebalancer rapidement au moyen d'exportations la valeur plus élevée de leurs importations de pétrole. Des efforts dans ce sens seraient inutiles, tant de pays se trouvant dans la même situation. Non seulement ils seraient vains, mais ils pourraient nous entraîner tous dans une spirale de chômage de plus en plus élevé et de croissance économique de plus en plus faible. Au contraire, les pays touchés par la crise du pétrole devraient reconnaître l'importance qu'il y a à maintenir le rythme de leur propre activité économique. Dès pratiques pernicieuses comme la dévaluation compétitive, les manipulations de la monnaie, les restrictions aux importations et les marchés bilatéraux qui sont incompatibles avec les règles du GATT et avec le maintien de la stabilité économique et politique iraient à l'encontre des résultats souhaités. Dans les circonstances

actuelles, il est particulièrement important que les négociations commerciales maintenant envisagées aient effectivement lieu et soient élargies de manière à couvrir non seulement l'accès aux marchés, mais aussi la sécurité d'approvisionnement.

Les pays exportateurs de pétrole et les pays industrialisés ont nettement intérêt, les uns comme les autres, à protéger le système financier mondial. Les exportateurs de pétrole sont, après tout, payés en argent. Nous avons tous intérêt à protéger la valeur de l'argent. En dépit de nos meilleurs efforts, une atmosphère quelque peu hostile peut entourer la mise au point de certains aspects des échanges mondiaux de pétrole. Il serait dommage qu'elle se fit sentir dans le domaine des questions monétaires et financières. Ne pourrions-nous envisager une participation des exportateurs de pétrole au FMI et à la Banque mondiale qui corresponde à l'importance accrue de ces pays sur le plan de la puissance financière mondiale? Si l'on considère la communauté d'intérêts qui existe, tout devrait pousser les pays industrialisés et les exportateurs de pétrole à travailler ensemble à résoudre les problèmes dans ce domaine.

La plupart des pays en voie de développement ont été durement frappés. La hausse du coût de leurs importations de pétrole dépassera le flot total de l'aide qu'ils ont reçue l'an dernier de sources privées et publiques. Leurs réserves ne leur permettent de payer qu'une fraction des dépenses nécessaires et ce sont les pays les moins capables d'obtenir du crédit pour financer leurs importations. Si aucune solution n'est trouvée, ils devront réduire un rythme d'activité économique déjà insuffisant. De fait, ils devront couper les importations de denrées alimentaires destinées à leur population, de même que les importations d'engrais et de carburants dont on a besoin pour produire des aliments sur place. L'approvisionnement sera aussi réduit dans le cas d'autres produits indispensables. La situation peut être qualifiée de désastreuse pour de nombreux pays. Un effort international s'impose tout particulièrement, pour des raisons humanitaires, du point de vue de la solidarité de la communauté internationale et si l'on considère les conséquences politiques d'une misère grave dans un secteur aussi étendu de notre planète.

Nous pourrions être tentés de pointer un doigt accusateur vers les pays producteurs de pétrole mais nous devons toutefois reconnaître que tous ne se trouvent pas dans le même contexte économique et que tous ne sont pas des pays riches. En outre, les sermones des pays industrialisés ne constitueraient pas la meilleure façon d'éveiller l'esprit de collaboration. Nous devons prêcher d'exemple. Il ne fait aucun doute que nous avons besoin de l'aide des pays producteurs de pétrole si nous voulons réaliser l'augmentation nécessaire de l'aide au développement, que ce soit de façon bilatérale ou par la voie des institutions multilatérales. Le Canada est disposé à apporter sa contribution.

La relation entre les objectifs politiques des pays arabes producteurs de pétrole et les objectifs économiques poursuivis par tous les membres de l'OPEP compliquera manifestement le problème actuel. La présente conférence n'a toutefois pas pour objectif de traiter des questions politiques fondamentales qui sont en jeu au Moyen-Orient. Il sera déjà assez difficile de réaliser un certain progrès sur le seul terrain économique, qui constitue ici notre principal sujet de préoccupation.

Ni les acheteurs, ni les vendeurs de pétrole n'ont intérêt à semer l'anarchie ou la confusion sur le marché. Les uns et les autres recherchent une stabilité et une certitude dont ils pourraient profiter. C'est pourquoi il importe d'établir une structure au sein de laquelle les prix du pétrole seraient fixés sur une base qu'acheteurs et vendeurs considéreraient comme juste et raisonnable. Le Canada, à titre de pays

à la fois producteur et importateur de pétrole, se trouve aux prises avec le problème délicat qui consiste à concilier ces intérêts au sein même de son territoire; nous ne voyons pas d'autre possibilité que celle d'appliquer à l'échelle internationale le même processus, c'est-à-dire de tendre vers un élargissement des discussions entre consommateurs et producteurs où les pays moins développés seraient dûment représentés.

Le pétrole ne constitue pas la seule source d'énergie et les prix du pétrole devront, à long terme, s'adapter au coût de la production de l'énergie à partir d'autres sources. En réalité, ce genre de structure des prix permettra la mise en valeur ordonnée des autres sources d'énergie. On pourra vraisemblablement produire de l'énergie en quantité suffisante pour répondre aux besoins mondiaux des prochaines années pourvu que les investissements devancent suffisamment les besoins futurs.

La recherche et le développement portant sur une utilisation plus efficace de l'énergie, la protection de l'environnement et la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie contribueront de façon marquée à assurer des réserves énergétiques à tous les pays. La capacité manifeste de conserver les sources énergétiques existantes alliée à la découverte d'autres sources pourrait tempérer toute nouvelle hausse du prix du pétrole. Nous accueillerions favorablement, et nous serions disposés à y participer, une mise en commun de la recherche et du développement en matière d'énergie à laquelle participeraient les pays industrialisés et dont pourraient profiter les pays en voie de développement.

Il devrait être assez facile de nous en tenir aux faits et de délimiter les questions les plus importantes. Nous conviendrons vraisemblablement qu'il existe un certain nombre de secteurs où il nous faut agir. Il sera toutefois plus difficile de décider de la nature des mesures à prendre et des moyens à utiliser. Il est peu probable que la diversité des problèmes se prête à une solution unique; nous devons avoir recours aux organisations internationales actuelles dans la mesure du possible. Le FMI, la Banque mondiale et l'OCDE ont déjà accompli du bon travail à cet égard. Nous ne devons toutefois pas écarter les autres approches qui nous permettraient de coordonner nos efforts et d'établir les relations indispensables avec ceux qui ne sont pas représentés à la présente conférence. Ils peuvent, eux aussi, chercher à nous consulter ou à se consulter entre eux. Il ne devrait faire aucun doute, au terme de cette conférence, que nous cherchons une coopération qui conduise à une action concertée, immédiate et efficace, visant à résoudre les problèmes les plus urgents.

SECRET  
1970-03-11 11:11 AM

Discours de Monsieur John Turner, ministre des Finances, à la  
Conférence de l'énergie, tenue à Washington le 12 février

Même avant la restriction des approvisionnements et la hausse des prix à l'automne dernier, le monde était en proie à une inflation considérable. Le pétrole est d'un usage tellement répandu dans nos économies modernes qu'un prix triplé ou pire encore ne saurait qu'accroître cette inflation. Le Canada est à l'abri des problèmes touchant directement la balance des paiements, mais non de la contagion de l'inflation. Ce surcroît d'inflation ne peut se traiter au moyen d'une politique de restrictions monétaires ou fiscales. Les moyens d'action peuvent seulement se trouver dans les forces économiques (et politiques) qui sont en jeu sur le marché même du pétrole brut.

Le prix du pétrole accuse une si forte hausse que celle-ci compromet le niveau de la demande qu'il faut maintenir si l'on veut soutenir la croissance de la production et de l'emploi. Il se pourrait bien qu'on juge nécessaire de recourir à des mesures visant à soutenir la demande de l'économie mondiale malgré la hausse des prix du pétrole. À notre réunion de Rome, nous avons exprimé le même point de vue au sujet des politiques expansionnistes.

On a souvent dit que la dette des pays importateurs de pétrole allait augmenter de façon considérable. Dans cet état de choses, le danger, pour l'économie mondiale, c'est que les pays industrialisés cherchent séparément à réduire ou à éliminer leurs comptes déficitaires courants puisqu'ils sont incapables de le faire collectivement à court terme. À moins de bien comprendre cette situation et d'y remédier, nous devons envisager la perspective de restrictions commerciales croissantes et d'un fractionnement du système commercial.

Nous devons consolider le système de commerce mondial en poursuivant dans ce domaine des négociations dont les bases seront étendues à la sécurité de l'accès tant à l'approvisionnement qu'aux marchés. Il nous faut aussi des lignes de conduite relatives aux arrangements bilatéraux entre les producteurs et les importateurs de pétrole.

La nécessité de financer les comptes déficitaires va de pair avec les situations déficitaires. C'est un problème très sérieux pour certains des pays les moins développés. Pour les pays industrialisés, il s'agit d'aider au recyclage des paiements du pétrole sous la forme d'investissements dans les pays déficitaires. Ce problème compliqué présente de nombreux aspects techniques qui doivent être étudiés.

Les conditions instables et la situation des paiements fortement ébranlée produiront des fluctuations du cours des changes et exigeront une sage administration. Il nous faut, à cet égard, un code de conduite international, par exemple, une surveillance à exercer par le F.M.I., selon les modalités dont conviendrait le Groupe 20. Comme le disait M. Schultz, nous devons envisager des mesures concrètes pour remédier aux incertitudes, notamment des mécanismes d'emprunts et des investissements à long terme.

En général, il y a lieu de faire ressortir le point que voici: les pays industrialisés doivent demeurer en rapport les uns avec les autres, élaborer les lignes de conduite requises et accepter la surveillance internationale des développements et des politiques qui est indispensable au maintien d'une communauté commerciale intégrée.



Nous disposons actuellement de plusieurs voies et moyens:

- a) L'OCDE et, en particulier, son Conseil, son Comité de politique économique et son très utile Groupe de travail 3.
- b) Le Fonds avec son dispositif de surveillance qui sera bientôt amélioré.
- c) Le GATT.
- d) La B.R.I., forum des banques centrales.
- e) Le Groupe des 10 peut être ranimé pour des buts précis.

Nous devrions être prêts à utiliser toutes ces voies et d'autres au besoin et à oeuvrer dans un esprit de coopération. Un comité directeur pourrait répartir et surveiller le travail des divers organismes, interroger les pays non représentés ici sur le genre de conférence qu'ils préféreraient à l'avenir, prêter conseil aux gouvernements intéressés sur le genre de conférences qu'il y aurait lieu de tenir.

Quels objectifs la Conférence devrait-elle réaliser? Elle devrait mettre le problème en vedette et le clarifier, et mobiliser l'opinion publique afin d'obtenir un certain accord sur les questions. Elle devrait donner suite à ses travaux en réunissant dans un ou plusieurs forums autorisés à prendre des décisions les pays industrialisés, les pays producteurs de pétrole et les pays moins développés. La participation appelle l'information, surtout en ce qui concerne les faits et l'analyse. Notre but devrait consister à mettre au point des instruments internationaux en vue de traiter deux problèmes urgents: 1) les comptes déficitaires courants des pays industrialisés (les tendances commerciales, les mouvements des capitaux, le financement destiné à combler le déficit, les fluctuations du cours des changes); 2) l'assistance aux pays moins développés pour assurer la continuité du flot d'aide et l'octroi des crédits.

Si nous ne sommes pas tous résolus à oeuvrer ensemble, nous risquons de voir s'effondrer la structure que nous avons érigée au prix de tant d'efforts durant les années d'après-guerre. C'est une période critique pour l'économie mondiale. Le Canada recherche un indice concret d'engagement international et il ne manquera pas de coopérer pleinement avec les autres nations dans ce domaine.

CONFÉRENCE DE WASHINGTON SUR L'ÉNERGIE

FÉVRIER 1974

Doct 17

Le 13 février 1974

COMMUNIQUÉ

COMMUNIQUÉ

Introduction

1. Les ministres des affaires étrangères de la Belgique, du Canada, du Danemark, de la France, de la République fédérale d'Allemagne, de l'Irlande, de l'Italie, du Japon, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Norvège, du Royaume-Uni et des États-Unis se sont réunis à Washington du 11 au 13 février 1974. La Communauté européenne était représentée en tant que telle par le Président du conseil et le Président de la commission. Des ministres des finances, des ministres responsables du secteur énergétique et du secteur scientifique et technologique, ainsi que des ministres des affaires économiques ont également pris part à la réunion. Le Secrétaire général de l'O.C.D.E. a également participé aux travaux de la conférence. Les ministres ont examiné la situation internationale dans le secteur énergétique et ses implications et ont formulé un plan d'action en vue de répondre à ce défi qui requiert des solutions constructives et globales. À cette fin, ils se sont mis d'accord sur des mesures déterminées en vue d'assurer une coopération internationale efficace. Les ministres ont affirmé que les solutions au problème énergétique mondial devraient être recherchées en consultation avec les pays producteurs et les autres pays consommateurs.

analyse de la situation

2. Ils ont noté qu'au cours des trois décennies écoulées, l'amélioration de la productivité et des niveaux de vie a été considérablement facilitée par un accès aisé à des approvisionnements croissants en énergie à des prix assez stables. Ils ont reconnu qu'il était déjà difficile de satisfaire une demande croissante avant que n'existe la situation actuelle et que les besoins de l'économie mondiale en approvisionnements énergétiques accrus exigent des solutions positives à long terme.

3. Ils ont conclu que la conjoncture énergétique actuelle résulte d'une intensification de ces facteurs sous-jacents et d'événements politiques.

4. Ils ont passé en revue les problèmes créés par la forte hausse des prix du pétrole et partagent les sérieuses préoccupations exprimées par le Comité des vingt du Fonds monétaire international lors de sa récente réunion à Rome au sujet des changements soudains et sensibles dans les perspectives de la structure mondiale de la balance des paiements.

5. Ils ont convenu que les prix actuels du pétrole créent une situation sans précédent sur le plan de la structure commerciale et financière mondiale. Ils ont reconnu qu'aucun des pays consommateurs ne saurait espérer s'isoler de ces événements, ni compter influencer l'incidence des prix du pétrole sur la balance des paiements par l'adoption de mesures uniquement monétaires ou commerciales. À leur avis, la situation actuelle, si elle se maintient, risque de provoquer une grave détérioration dans le domaine des revenus et de l'emploi, d'intensifier les pressions inflationnistes et de compromettre le bien-être des pays. Ils ont estimé qu'en elles-mêmes des mesures financières ne suffiront pas à faire face à la situation actuelle.

6. Ils se sont particulièrement inquiétés des conséquences que la situation crée pour les pays en voie de développement et ils ont reconnu la nécessité pour toute la communauté internationale de faire des efforts en vue de résoudre ce problème. Aux prix actuels du pétrole les coûts supplémentaires de l'énergie pour les pays en voie de développement entraîneront de sérieux reculs par rapport aux perspectives de développement économique de ces pays.

7. Conclusions générales. Ils ont affirmé que, dans la conduite des politiques nationales en matière de commerce, de monnaie ou d'énergie, des efforts devraient être entrepris en vue d'harmoniser d'une part les intérêts de chaque pays et d'autre part, le maintien du système économique mondial. Une coopération internationale s'étendant à tous les pays concernés, y compris les pays producteurs de pétrole, pourrait contribuer à une amélioration plus rapide de la situation de l'offre et de la demande, à atténuer les conséquences économiques défavorables de la situation actuelle et à jeter les fondements de rapports internationaux plus équitables et plus stables dans le domaine de l'énergie.

8. Les ministres ont estimé que l'ensemble de ces considérations rendent essentielle une intensification importante de la coopération internationale dans tous les domaines. Chaque participant à la conférence a manifesté sa ferme intention de ne ménager aucun effort pour contribuer à atteindre un tel objectif, en étroite coopération tant avec les autres pays consommateurs qu'avec les pays producteurs.

9. Ils ont reconnu la nécessité d'un programme d'action globale destiné à traiter tous les aspects de la situation énergétique mondiale grâce à des mesures de coopération. En agissant de la sorte, il se fonderont sur les travaux de l'O.C.D.E. Ils reconnaissent qu'ils pourraient souhaiter inviter, le cas échéant d'autres pays à s'associer à leurs efforts. Ce programme d'action en matière de coopération internationale s'étendrait, de façon appropriée, au partage des moyens et des efforts, dans la concertation des politiques nationales, dans des domaines tels que:

- la conservation de l'énergie et la modération de la demande.
- le recours à un système de répartition des approvisionnements en pétrole en temps de crise et de graves pénuries.
- l'accélération du développement de sources supplémentaires d'énergie de façon à diversifier les approvisionnement énergétiques.

- L'accélération des programmes de recherche et de développement en matière d'énergie grâce à des efforts internationaux de coopération.\*

10. En ce qui concerne les questions monétaires et économiques, les ministres ont décidé d'intensifier leur coopération et de donner une impulsion vigoureuse aux travaux entrepris par le F.I.I., la B.I.R.D. et l'O.C.D.D. sur les conséquences économiques et monétaires de la situation énergétique actuelle et d'aborder en particulier le problème des déséquilibres de la balance des paiements. Ils se sont mis d'accord sur les points suivants:

- En traitant de l'incidence des prix du pétrole sur la balance des paiements, ils ont souligné l'importance qu'ils attachent à éviter des dépréciations compétitives et l'escalade des restrictions aux échanges commerciaux et aux paiements ou des actions qui disloqueraient le marché des emprunts extérieurs.\*
- Bien que la coopération financière ne puisse contribuer que partiellement à la solution des problèmes qui ont affecté récemment le système économique international, ils intensifieront leurs travaux sur les mesures financières à court terme et sur les mécanismes à plus long terme qui pourraient être envisagés pour renforcer les facilités de crédit actuellement existantes sur le plan officiel et sur le marché.\*
- Ils conduiront leurs politiques économiques nationales de manière à réduire dans toute la mesure du possible les difficultés résultant des niveaux actuels des coûts de l'énergie.\*
- Ils feront des efforts vigoureux pour maintenir et élargir le flux d'assistance au développement par la voie bilatérale et par l'entremise d'institutions multilatérales sur la base d'une solidarité internationale englobant tous les pays dotés des ressources appropriées.

11. En outre, ils ont convenu d'accélérer, dans la mesure du possible, leurs programmes nationaux en matière de sources d'énergie et de technologie nouvelles en vue d'améliorer la situation globale de l'offre et de la demande mondiales.

12. Ils sont convenus d'examiner en détail le rôle des compagnies pétrolières internationales.

13. Ils ont souligné l'importance qu'ils attachent à maintenir et à améliorer l'environnement naturel dans le cadre du développement de sources d'énergie et ont convenu d'en faire un objectif important de leur action.

\* La France n'accepte pas le point 9.

\* La France n'accepte pas les paragraphes du point 10 marqués d'un astérisque.

14. Ils ont convenu en outre qu'il était nécessaire d'établir des relations multilatérales avec les pays producteurs et les autres pays consommateurs, tenant compte des intérêts à long terme de tous. Ils sont prêts à procéder à un échange d'informations techniques avec ces pays sur le problème de la stabilisation de l'approvisionnement énergétique sous le plan quantitatif et en matière de prix.

15. Ils se sont félicités des initiatives prises au sein de l'O.N.U. pour traiter des questions plus larges de l'énergie et des produits primaires à l'échelon mondial, tendant, en particulier, à réunir une session extraordinaire de l'Assemblée générale.

Etablissement d'un mécanisme de suite

16. Ils ont convenu de créer un groupe de coordination, ayant à sa tête de hauts fonctionnaires, chargé de diriger et de coordonner le développement des mesures susmentionnées. Le groupe de coordination décidera de la meilleure manière d'organiser ses travaux. Il devrait:

- assurer la supervision et mettre en lumière les tâches qui pourraient être abordées au sein d'organisations existantes;
- établir des groupes de travail ad hoc, selon les besoins, afin d'entreprendre les tâches pour lesquelles il n'existe actuellement pas d'organes compétents;
- diriger la préparation d'une conférence de pays consommateurs et producteurs, qui se réunira le plus rapidement possible et, si nécessaire, sera précédée d'une nouvelle réunion des pays consommateurs.\*

17. Ils sont d'accord que la préparation de telles réunions devrait comporter des consultations avec les pays en voie de développement et autres pays consommateurs et producteurs.\*

\*La France n'accepte pas les points 16 et 17.